Tel: 1.800.637.6047 / 205.733.0333

Fax: 1.800.521.6896 / 205.733.8930

www.rainbowtech.net

Woman-Owned Business Enterprise - Founded 1971



Safety Data Sheet (SDS)

SECTION 1: INDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Product Name: Desiccant

Manufacturer: Rainbow Technology Corporation 1-800-637-6047

Contact: Larry Joe Steeley, Jr.

Emergency Phone No. (24 Hrs.): CHEM-TEL 1-800-255-3924

SDS Issue Date:......3-22-2024 **SDS Replaces Date:** 6-8-2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

SURVOL DES CAS D'URGENCE

APPARENCE PHYSIQUE: Le produit, Dessiccant de gel de silice de Desiccare, variera en taille et

en type de substrat.

PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES: Peu ou aucun danger posé par le Dessiccant.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

YEUX: Voie d'exposition peu probable. La poussière peut causer une irritation qui va gratter l'oeil.

PEAU: Aucun effet contraire attendu.

INGESTION: Non-toxique par ingestion. Le format en paks d'oreiller - Pillow paks peut poser un risque d'étouffement. Garder le produit hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

CONSERVATEURS AND SOLVENTS: Aucun

AUTRES GAZ ET LIQUIDES: Aucun

NUMERO DU CAS DU GEL DE SILICE: 63231-67-4

Formule: SiO2 · nH2O

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

YEUX: Ne pas frotter les yeux. Rincer avec beaucoup d'eau ou tout autre solution de nettoyage des yeux pendant 5 minutes tout en gardant les pupilles des yeux ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

PEAU: Laver la peau avec de l'eau et du savon.

INGESTION: Normalement pas nécessaire. Encourager la prise de liquides. Consulter un médecin si les symptômes se developpent ou persistent.

INHALATION: Normalement pas nécessaire. Se retirer à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FEU: Pas considéré comme danger d'incendie.

EXPLOSION: Pas considéré comme danger d'explosion

MÉDIAS D'EXTINCTION: Utiliser un agent extincteur applicable au feu environnant. **PROCEDURES POUR LUTTER CONTRE L'INCENDIE:** Comme dans tout incendie, porter

l'équipement de protection complet muni d'un appareil respiratoire autonome opérant sous

une pression requise et aprouvée (par le NIOSH ou l'équivalent).

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PETIT DÉVERSEMENT: Aucune précaution spéciale requise. La matière peut être aspirée. **GROS DÉVERSEMENT**: Avec une pelle et une bêche, placer la matière dans le contenant approprié.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Durant la manipulation des sachets servant à l'emballage, réduire l'exposition aux conditions ambientes d'humidité. Prendre la quantité nécessaire du contenant et ensuite, le refermer hermétiquement.

STOCKAGE: Garder dans un endroit sec le contenant hermétiquement fermé jusqu'au prochain usage.

SECTION 8: CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Composants Dangereux					
		LIMITE	S D'EXPOSITION	N	
		OSHA PEL		ACGIH TLV	
Chemical Name		ppm	mg / m3	ppm	mg / m3
Gel de Silice	8 hrTWA	(1)	(1)	(2)	(2)
COMMENTAIRES SUR LA TABLE OSHA					
(Agence gouvernementale fédérale					
américaine de santé et sécurité au travail)					
(1) (80 mg/m3) / SiO2					
(2) 3 mg / m3 respirable and 10 mg / m3 inhalable					

Commentaires

Toute poussière inerte ou nuisible, soit minérale, inorganique ou organique, non listé spécifiquement par nom de substance fait partie de l'ensemble des particules non réglementées dont la limite est de 5 mg/m 3 de fraction respirable et 15 mg/m 3 pour la totalité de la poussière. Les normes de sécurité d'exposition à l' ACGIH De moins de 3 mg/ m 3 (respirable) and 10 mg/m 3 (inhalable) ont été établies comme particules (insolubles/peu solubles) non specifiées autrement.

Protection Personnelle lors de la manipulation d'une quantité industrielle de containers de matières premières de desiccant en gros:

PROTECTION RESPIRATOIRE: Une bonne ventilation devrait est suffisante pour contrôler les niveaux d'aéroporté.

PROTECTION DES YEUX: Les lunettes de sécurité devraient être portées.

PROTECTION DE LA PEAU: Des pratiques d'hygiène appropriées sont recommendées au travail.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES AU TRAVAIL: Pratiques normales d'hygiène au travail.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE: Solide **COULEUR:** Blanc, Translucide

ODEUR: Inodore

pH: 7

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ Non-Applicable
PRESSION ET DENSITÉ DE VAPEUR: Non-Applicable

PROPRIÉTÉS OXIDANTES: Aucune SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Insoluble

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Le Produit est stable. **DANGEREUSE POLYMERISATION:** No.

REACTIVITÉ Lorsque le Gel de Silice est exposé à l'eau, il se transforme temporairement en chaleur comme il absorbe l'eau.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

AIGU: CUTE: ORAL LD50:

Les Gels de Silice sont très faibles en toxicité orale basé sur une comparaison de types de silice semblables. Aucun effet contraire observe lors d'expériences animales suivies d'ingestion de toute forme de Silice amorphe.

CARCINOGENICITÉ:

	NTP	IARC	OSHA
NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	STATUT	STATUT	STATUT
Gel de Silice	Pas listé	Pas listé	Pas listé

SENSIBILISATION: Non sensibilisant

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: Aucun danger écologique associé à ce produit n'est connu. **INFORMATION SUR LE DESTIN CHIMIQUE:** Le Gel de silice n'est pas biodégradable.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer les déchets selon les lois locales, provinciales et fédérales. Le produit n'est pas dangereux.

Series RCRA P- Aucunes listées
Series RCRA U- Aucunes listées

SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

NON REGLEMENTÉ: DDT (Départment du Transport), Voies routières et ferrées (ADR/RID), voies aériennes (ICAO/IATA) et maritimes,

(IMO/IMDG), Transport Canadien des marchandises dangereuses

CLASSE DANGEREUSE NA NUMÉRO UN NA

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NON REGLEMENTÉ SARA Titre III, CERCLA, TSCA, Proposition 65 de Californie

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

Cote HMIS: 0 Santé, 1 Inflammabilité, 0 Danger Physique, une protection personelle

Une Protection Personnelle devrait être déterminée sur bas des conditions de travail.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT: L'information présentée ici est censée être précise mais pas garantie. Les récipiendaires sont conseillés de confirmer à l'avance que l'information est à jour, applicable et conforme à leurs circonstances présentes.



261 Cahaba Valley Parkway - Pelham, AL 35124-1146 Tel: 1.800.637.6047 / 205.733.0333

Fax: 1.800.521.6896 / 205.733.8930

www.rainbowtech.net

Woman-Owned Business Enterprise - Founded 1971

Safety Data Sheet (SDS)

SECTION 1 –INFORMATION SUR LE PRODUIT ET LA COMPANIE

Product Name: Desiccant Product No.: 49356

Manufacturer: Rainbow Technology Corporation 1-800-637-6047

Contact: Larry Joe Steeley, Jr.

Emergency Phone No. (24 Hrs.): CHEM-TEL 1-800-255-3924

SDS Issue Date: 3-22-2024 **SDS Replaces Date:** 5-29-2015

SECTION 2 -IDENTIFICATION DE DANGER

Classification du produit chimique:

Un sachet de polyethylene blanc contenant un produit blanchâtre et granuleux qui pose peu ou aucun danger immédiat. Il n'y a aucun risque d'exposition au contenu du sachet.

Le gel de Silice n'est pas combustible mais le sachet de polyethylene l'est. Ce n'est ni une substance ni mélange dangereux selon le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Dangers les plus importants: Le contact direct avec l'oeil peut causer une irritation.

Pour plus d'informations, veuiller vous referrer à la section 11 de la Fiche de données de sécurité.

Un danger environmental ne peut être exclus dans le cas d'une manipulation ou éliminitation éxécutée sans professionalisme.

Voir la section 12 pour plus d'informations environmentales.

Ce produit n'est pas classifié comme étant dangereux sous la réglementation américaine sur la santé et la sécurité au travail (OSHA) (29 CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) ainsi que le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Hazardous Products Regulations) (WHMIS 2015).

Éléments d'étiquette

Pictogram(s) de dangers

Aucun requis sous le OSHA Hazcom 2012 des É.U. et la réglementation canadienne WHMIS de 2015.

Mot de Signal

Pas requis

Déclaration(s) de dangers

Pas requises

Déclaration(s) préventives

Pas requises

Autres dangers

Autres dangers absents dans la classification:

La combustion peut provoquer une irritation toxique et des fumées odieuses. Cela peut aussi causer une irritation gastrointestinale.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM DU COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% BY POIDS	# EC	# ANNEXE
Un sachet de 8olyethylene scellé contenant du gel de silice.	-	100% pour La combinaison	-	-
Gel de Silice synthétique amorphe et précipité (SiO2)	112926-00-8	85 - 95 %	231-545-4	Non Listé
Fibre de polyéthylène de haute densité	9002-88-4	5 -15%	Non Listé	Non Listé

Comme ce produit n'est pas classifié comme étant dangereux sous le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, cette fiche de données de sécurité contient des informations précieuses et pertinentes pour la manipulation sécuritaire et l'usage adéquat de ce produit. Cette fiche de données de sécurité devrait être retenue et disponible pour les employés et tout autre utilisateur de ce produit.

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

Les lignes suivantes ne s'appliquent pas au NatraSorb® TI en sachet mais plutôt au cas où le NatraSorb® TI est coupé, ouvert et une personne est exposée à son contenu.

Description des mesures de premiers soins

Ingestion: Ne pas provoquer les vomissements. Ne jamais donner quelque chose par voie orale à une personne inconsciente ou à celle qui a des convulsions. Si les symptoms persistent, consulter un médecin.

Inhalation: Aller à l'air frais. Si la respiration est difficile, l'oxygène doit être administré uniquement par un personnel medical qualifié. Si la respiration s'arrête, administrer la respiration artificielle. Si les symptoms persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: À titre de précaution, se laver avec l'eau et le savon. Si les symptoms persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: À titre de précaution, rincer les yeux avec de l'eau. as a Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Symptômes et effets les les plus importants, à la fois aigus et retardés:

Le contact direct avec les yeux peut causer une légère ou faible, Irritation transitoire. Les symptomes peuvent inclure l'écoulement de larmes, la rougeur, et l'inconfort. L'ingestion peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée, les vomissements et la diarrhée. Le contact direct avec la peau peut causer une légère ou faible irritation transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer une rougeur temporaire. Aussitôt qu'une urgence médicale est identifiée, un traitement spécial doit suivre: Administrer les mesures générales de support et traiter symptomatiquement.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables: Pas inflammable

Point d'éclaircissement: Non applicable **Méthode:** Non applicable

Limites d'inflammation: Pas inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure: Non applicable
Limite d'inflammabilité supérieure: Non applicable

Temperature d'allumage automatique: Non applicable **Produits de combustion dangereuse:** Non applicable

Media d'extinction: Utiliser un médiad'extinction approprié pour un feu environnant.

Le gel de Silice n'est pas combustible mais le sachet de polyethylene l'est.

Feu inhabituel et explosion dangereuse: Aucun

SECTION 6 – MESURES ACCIDENTELLES DE DÉVERSEMENT

Déversement: Précautions personnelles, équipment de protection et procédures en cas d'urgence:

Restreindre l'accès du site jusqu'à la clôture du nettoyage. Se referrer aux mesures de protection citées dans les sections 7 et 8.

Précautions environmentales:

Empêcher le produit d'entrer dans les drains, égouts, cours d'eau et sols.

Méthodes et materiel de confinement et de nettoyage: Ventiler le site. Enlever toute sources d'allumage. Prévenir de potentielles fuites et déversement si c'est plus sécuritaire. Balayer et creuser. Ramasser et transférer le produit dans des contenants étiquetés adéquatement.

Pour l'élimination des déchets, voir la Section 13 de la Fiche de données de sécurité.

Procédures Speciales en cas de déversement: s'il y a déversement/élimination en excès du EPA, la quantité à déclarer est affectée à l'environment, et ensuite aviser le Centre National de réponses (the National Response Center) aux États-Unis (Téléphone: 1-800-424-8802). US CERCLA Reportable quantity (RQ): Aucune.

Au Canada: Contacter les autorités locales et provinciales qui s'occupent des questions environmentales pour de l'assistance et/ou les informations requises dans la rédaction des rapports.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Réduire le contact entre l'utilisateur et le produit. Observer de bonnes pratiques d'hygiène au travail.

STOCKAGE: Conserver dans un endroit frais et sec. Garder dans des contenants hermétiquement fermés à l'abri de l'humidité. Le gel de Silice va facilement absorber l'humidité.

Incompatibilité: l'eau, le fluor, le difluorure d'oxygène, le trifluoride de chlore

SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Contrôles d'ingénierie: Non applicable Protection Respiratoire: Non applicable Protection de la peau: Gants de protection

Protection des yeux: Non applicable

EXPOSURE LIMITS			
NOM DU COMPOSANT	OSHA PEL	ACGIH TLV	AUTRE LIMITES RECOMMENDÉES
Un sachet scellé contenant du gel de silice	Non-Applicable	Non-Applicable	Non-Applicable

APPARENCE ODEUR	Un sachet blanc contenant une matière granuleuse Inodore	DENSITÉ DE LA VAPEUR POINT D'ÉBULLITION	Non-Applicable Non-Applicable
ODEOR	modore	POINT D'EBULLITION	Non-Аррисавіе
ÉTAT PHYSIQUE	Granule solide	POINT DE FUSION	135° C (275° F) *
РН	Non-Applicable	SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau
PRESSION DE LA VAPEUR	Non-Applicable	GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	Non-Applicable
INFLAMMABLE	Non-Applicable	POINT D'ALLUMAGE AUTOMATIQUE	Non-Applicable
POINT D'ÉCLAIRCISSEMENT	Non-Applicable	LIMITES D'INFLAMMATION	Non-Applicable
SEUIL D'ODEUR	Aucun	TAUX D'ÉVAPORATION	Non-Applicable
COEFFICIENT DE PARTITION/ N-OCTANOL/EAU	Non-Applicable	DÉCOMPOSITION/TEMPÉRATURE	Inconnue
VISCOSITÉ	Non-Applicable	* Polyéthylène	

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Des endroits à humidité élevée réduiront sa capacité de dessèchement.

Incompatibilité: l'eau, le fluor, le difluorure d'oxygène, le trifluoride de chlore

Hazardous Decomposition Products: None Polymerisation dangereuse: n'arrivera pas.

Reactivité: Aucune

SECTION 11 -INFORMATION TOXICOLOGIQUE

L'information toxicologique suivante se refère au contenu du sachet. Lors d'un usage normal, il n'y a pas d'exposition au contenu du sachet.

Ce produit et ses composants ne sont pas cités dans les listes des substances cancérigènes des agences suivantes: CIRC (Centre international de recherches sur le cancer) ou IARC, NTP ou OSHA.

CIRC: Gel de silice amorphe CIRC - 3 (Non classifiable pour cancérogénicité chez les humains).

Toxicologie Animale: Tests de classification des dangers du Département du Transport (Tests conduits sur gel de silice finement moulu)

1 - heure LC50 (rat) > 2 mg / l

48 - heures oral LD50 (rat) est. > 31,600 mg / kg 48 - heures dermal LD50 (lapin) est. > 2,000 mg / kg Considéré comme un irritant occulaire

Tests pour l'approbation de l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) du gel de Silice pour son usage dans les aliments: LD50 (souris) 8,000 mg / kg (limit du test)

LD50 (rats) 4,500 mg / kg (limit du test)

Tests d'alimentation de 6 months (rats) à des niveaux allant jusqu'à 10 % du régime alimentaire n'a produit aucun effet.

Toxicologie Humaine: Le gel de Sillice es tune silice amorpha et synthétique. À ne pas confondre avec le Silice crystallin.

Des études épidemiologiques indiquent une faible possibilité d'effets contraires sur la santé. Sous la forme activée, le gel de Silice agit comme un dessiccant peut causer une irritation dessechante des muqueuses des membranes et de la peau enc as d'exposition excessive.

Les Technologies Multisorb ne connaissent aucune conditions médicales anormalement aggravées par l'exposition du gel de silice.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Environment: Pas dangereux

Écotoxicité: *Données sur les algues d'eau douce 72 heures EC50 Selenastrum capricomutum:

440mg / L

- * Données sur les espèces de poisson d'eau douce-- 96 heures LC50 Brachydanio rerio: 5,000 mg / L (statique)
- * Données sur les puces d'eau 48 heures EC50 Ceriodaphnia: 7,600 mg / L

*Silice, amorphe

Persistence and degradabilité: Pas disponible Potentiel de Bioaccumulation: Pas disponible

Mobilité dans le sol: Pas disponible Autres effets contraires: Pas disponible

SECTION 13 –INFORMATION D'ÉLIMINATION

Information d'élimination:

Si ce produit deviant un déchet, il ne remplit les conditions de déchets dangereux telles que définit sous la loi sur la conservation

et la récupération de ressources (Resource Conservation and Recovery Act ou (RCRA) 40 CFR 261.

Les matières de natures dangereuses en contact avec le produit durant un usage peuvent être restées sur le produit. L'utilisateur du produit doit identifier

Les dangers associés à la retention de ces matières en vue d'évaluer les options d'élimination des déchets.

Éliminer les déchets selon les lois locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Nom d'expédition du Départment américain du Transport: Non classifié comme produit dangereux. Non reglementé.

Pas dangereux selon la réglementation de IATA-DG.

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE (PAS CENSÉE ÊTRE TOTALEMENT INCLUSIVE – QUELQUES RÉGLEMENTATIONS SÉLÉCTIONNÉES SONT REPRÉSENTÉES)

L'information réglementaire suivante se refère au contenu du sachet. Lors d'un usage normal, il n'y a aucune exposition au contenu.

TSCA Listé: Oui

OSHA: Voir section 8

NIOSH: Voir section 8

Tests sur les animaux conduits en 1976 - 1978. 18 mois d'exposition à 15 mg / m3 ont montré un dépôt de silice les macrophages respiratoires et les nodes lymphatiques, atteinte pulmonaire minimale, pas de silicose.

EPA: Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique en excès selon la concentration minimale applicable telle que spécifiée sous le 313 du Titre III SARA.

ACGIH: Voir section 8

Code chimique alimentaire: Le gel de Silice est approuvé pour usage fonctionnel dans les aliments.

USDA: Le gel de Silice a été approuvé pour certains usages dans le sel et les assaisonnements, dans les mélanges de durcissements pour les produits de viands et de volaille.

FDA Le gel de Silice a été approuvé pour certains usages dans les aliments selon 21 CFR 160.105, 160.185 et 172.480.

Département du transport: Non classifié comme matière dangereuse.

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

HMIS -SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEUREUSES

Cote HMIS			
Santé:	1		
Inflammabil	ité: 0		
Physique:	0		

L'information de la cote HMIS est destinée uniquement pour l'usage des personnes formées sur la cote du système HMIS.

Le NPCA recommande spécifiquement que ceux qui préparent la fiche de données de sécurité n'inscrivent pas les codes de designation HMIS PPE sur la fiche ni sur les étiquettes qui sortiront de du site comme les conditions dans lesquelles le client utilisera le produit sont inconnues.

Les données et recommendations reprises dans cette fiche concernant l'usage de notre produit et des matières qu'il contient sont censés être correctes mais pas exhaustives. Ainsi, ces données doivent uniquement servir de guide.

Par ailleurs, le client devrait déterminer si ces informations rencontrent ses objectifs avant de les adopter au niveau commercial.

However, the customer should determine the suitability of such materials for his purpose before adopting them on a

Comme l'usage de nos produits sont hors de notre contrôle, aucune garantie exprimée ou implicite n'est faite et aucune responsabilité n'est assume pour l'usage de ce produit ou des résultats qui en découleront.

L'information de ce formulaire est fournie dans le but d'être conforme avec les réglementations de santé et de sécurité du gouvernement et ne devraient pas être utilisées pour d'autres buts. De plus, les recommandations contenues dans cette fiche de données ne devraient pas être interprétées comme étant une licence d'exploitation de brevets existants ni une recommendation à empiéter sur ces derniers; elles ne devraient pas non plus être confondues avec les exigences de l'état, de la municipalité, de l'assurance ou des codes nationaux de sécurité.